

# Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

**Charlottetown (I.-P.-É.)**

**31 mai 1992**

## 1. Ouverture de la réunion

La présidente Gail Cuthbert Brandt ouvre la réunion à 18 h.

## 2. Minute de silence

La présidente demande aux membres de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de l'année.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

On note l'absence de la rubrique «Autres affaires» dans l'ordre du jour distribué aux membres. L'ordre du jour est adopté tel que modifié. (Del Muiise/Ramsay Cook)  
ADOPTÉ

## 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 1991

Tel que tenu à Kingston, le 4 juin 1991 et publié dans le *Bulletin* de l'été 1991. (Jean-Claude Robert/R. Keller)  
ADOPTÉ

## 5. Rapport de la présidente

La présidente Gail Cuthbert Brandt signale que l'année a été très occupée. En novembre dernier, on a tenu une réunion spéciale du Conseil pour discuter de la planification à long terme de la Société. On s'est particulièrement intéressé au recrutement de nouveaux membres, aux dispositions administratives et à l'organisation de l'assemblée annuelle. Le Conseil a décidé d'augmenter de 25 p. 100 le nombre de ses membres au cours des trois prochaines années. La présidente est enchantée de signaler que, cette année, l'augmentation s'élève à 8 p. 100.

La présidente a préparé un mémoire à l'intention du Comité de la culture et des communications de la Chambre des communes et a exercé des pressions auprès du gouvernement quant à la nécessité de consulter les chercheurs sur la proposition de fusion entre le Conseil des arts du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Un certain nombre de projets ont été amorcés. Les historiens de tout le pays, à la fois les membres et les non-membres, ont

reçu un questionnaire dans lequel on leur demandait de commenter la fusion proposée entre le Conseil des arts du Canada et le CRSH ainsi que les grandes orientations du CRSH. Une analyse des résultats paraîtra dans le *Bulletin* de l'été. Nous avons communiqué avec tous les départements d'histoire afin d'obtenir des renseignements sur leurs activités; les résultats ont été publiés dans le *Bulletin* de l'hiver. La Société répète actuellement la même démarche auprès des historiens en poste dans les différents ministères et auprès d'autres historiens travaillant à l'extérieur des universités. On a également pris contact avec les professeurs d'histoire des écoles secondaires afin d'améliorer la communication. Au cours de cette dernière année, on a aussi porté une attention particulière à d'autres comités, notamment ceux de la liberté de l'information, des archives, du statut de la femme et des relations internationales.

La Société a publié son premier répertoire de membres cette année. La présidente remercie Suzanne Zeller d'avoir magnifiquement mené ce projet à terme.

La présidente signale que la Société est sur le point de procéder à une mise à jour de ses statuts et règlements. Le document sera présenté au cours de l'assemblée annuelle de l'an prochain. Le Conseil d'administration proposera un changement à l'exercice financier de la Société pour qu'il

corresponde à l'année civile. Des avis seront publiés dans le *Bulletin* de l'hiver 1993.

La planification de l'assemblée annuelle de 1993 à l'Université Carleton d'Ottawa est en cours, sous la supervision du président du Comité du programme, Del Muiise. Donna Andrew, membre du Conseil, siègera au Comité du programme.

La présidente prie les membres de se servir du *Bulletin* pour faire part de leurs préoccupations et pour parler de leurs activités. Elle remercie Edwidge Munn et Dianne Dodd pour leurs éditoriaux.

La présidente est heureuse d'annoncer que le CRSH a accordé à la *Revue de la Société historique du Canada* une subvention de trois ans, d'une valeur de 21 750 \$ par année. Dana Johnson vient de quitter son poste de rédacteur, et la présidente le remercie chaleureusement pour tous ses efforts. Elle fait remarquer que la Société lui accorde une carte de membre à vie, en reconnaissance pour son travail. Steven Harris, du Service historique du ministère de la Défense nationale, lui succédera.

On signale un certain nombre de changements dans le bureau. On présente la nouvelle directrice générale, Anne-Josée Delcorde. Puisque la Société participe maintenant à un très grand nombre

## Des historiens donnent leur opinion sur le CRSH

Au cours de l'hiver dernier, la Société a préparé un questionnaire dans le but de recueillir les commentaires des historiens sur les lignes directrices et les programmes du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Plus de 1 000 questionnaires ont été envoyés aux membres de la Société et environ 4 000 copies additionnelles aux départements d'histoire des universités, afin de rejoindre les personnes qui ne font pas partie de la Société. Les réponses reçues nous donnent une gamme intéressante d'opinions sur le fonctionnement du CRSH et sur l'orientation générale du gouvernement en matière de recherche.

La majorité des répondants se disent inquiets des conséquences de la proposition de fusion entre le CRSH et le Conseil des arts du Canada. Même si certains considèrent cette démarche comme positive, (entraînant, par exemple, la réduction des frais d'administration), la plupart estiment qu'il s'agit d'un recul. On craint surtout qu'un nouveau conseil accorde moins d'importance à la recherche en sciences humaines. À cela s'ajoutent d'autres sujets d'inquiétude, tels une plus grande ingérence des gouvernements dans l'élaboration des programmes de recher-

## Des historiens donnent leur opinion sur le CRSH

*suite de la page 6*

ches et le risque que les recherches en sciences humaines passent au second plan, derrière les puissants modèles de recherches scientifiques.

Les personnes qui ont répondu au questionnaire sont également très insatisfaites d'un bon nombre de lignes directrices et de pratiques actuelles du CRSH. Seulement cinq d'entre elles s'avouent «très satisfaites en général». Le processus de révision et d'évaluation des demandes de subventions a fait l'objet de la plus grande partie des critiques. Un bon nombre de répondants s'opposent à cette nouvelle tendance d'insister sur les performances antérieures; à leur avis, cela a pour effet de décourager tout effort d'innovation et d'encourager les chercheurs à concevoir des projets à courte échéance, sans préparation ni évaluation adéquates. Certains adressent des critiques aux personnes et aux comités chargés d'étudier les demandes, les accusant tantôt de trop de «copinage», tantôt de trop de «secrets bien gardés». Bien des chercheurs voudraient que les réviseurs leur fassent plus de commentaires et que les comités expliquent davantage pourquoi les subventions ne sont pas accordées, et ce malgré la recommandation contraire des réviseurs.

L'abandon du Programme des chercheurs indépendants suscite la colère d'un grand nombre des répondants, qui soulignent que cette mesure est particulièrement injuste pour les jeunes chercheurs incapables de se trouver un emploi dans des milieux universitaires, de même que pour les chercheurs à la retraite, les historiens du secteur public, les archivistes, les professeurs de collèges communautaires et les conjoints d'historiens à l'emploi des universités.

Par contre, les opinions sur le Programme de subventions stratégiques sont partagées. Certains y voient un exemple flagrant d'ingérence gouvernementale dans le domaine de la recherche, alors que d'autres croient qu'il sert à promouvoir les domaines de recherche jusqu'ici négligés, tels que «les femmes et le travail». Finalement, certains ne soulèvent aucune objection en principe aux subventions stratégiques, mais font remarquer que jusqu'ici, les sujets de recherche ont été ou trop restreints, ou trop appliqués, ou trop «vulgarisés», laissant peu de place à la recherche historique.

Les répondants ne partagent pas non plus la même opinion sur la question des allocations de dégagement. Certains historiens se prononcent nettement en faveur de ces allocations, soulignant qu'elles représentent la partie la plus importante de leur subvention du CRSH et que la recherche en histoire serait impossible sans le luxe du dégagement. Par contre, une grande majorité des répondants font également remarquer que si accorder des allocations de dégagement signifie réduire d'autres subventions, ils préféreraient renoncer complètement à ces allocations, ou du moins n'en voir attribuer qu'un petit nombre par voie de concours ou selon les besoins.

Parmi ceux qui ont déjà soumis une demande d'allocation de dégagement, les deux tiers déplorent le fait que l'abandon de ces subventions a eu des conséquences négatives sur leurs projets, surtout en prolongeant la durée de la recherche et en repoussant la date de publication des résultats. Un historien avoue ne pas avoir pu terminer le livre qu'il s'était proposé d'écrire et un autre indique avoir pris une retraite anticipée dans le seul but de respecter ses obligations face à la publication de son travail.

Il faut souligner l'ambiguïté de la question qui traitait du dégagement. Elle se lisait comme suit : «L'annulation des allocations de dégagement a-t-elle eu un effet sur votre projet de recherche?» L'annulation des allocations de dégagement n'est pas le fait du CRSH; c'est plutôt un moyen adopté par le comité d'histoire pour contrer la pénurie importante de fonds.

Les critiques d'un bon nombre des répondants s'adressent surtout à la vision «méga-projet» de la recherche, à laquelle le CRSH semble adhérer, selon eux. Alors qu'une poignée d'historiens veulent qu'on encourage davantage la recherche collective et le travail interdisciplinaire, la majorité insiste que leurs projets et leurs intérêts ne se prêtent pas à la recherche collective.

Quelques historiens font remarquer que tout le processus de l'évaluation et de l'attribution des subventions ne favorise pas les personnes travaillant au sein de petites universités ou venant de l'extérieur de l'Ontario et du Québec. La perception qui se dégage des remarques est que les comités de révision sont surtout composés de chercheurs du Canada central, qui tendent à favoriser leurs propres collèges. Les chercheurs des petites universités sentent qu'ils ne peuvent obtenir des fonds supplémentaires et avouent ne pouvoir mettre temporairement l'enseignement de côté afin de profiter des

subventions du CRSH pour entreprendre leurs recherches.

Les réponses comportent également certaines suggestions précises. Les personnes responsables de l'étude des demandes aimeraient connaître le résultat final des compétitions. Les résultats devraient également être annoncés plus tôt (et l'information envoyée aux directeurs des départements) afin de faciliter la planification de l'horaire des départements. Le montant des subventions devrait être versés plus tôt pour aider la planification de la recherche. On devrait encourager les recherches au niveau de la maîtrise. Les budgets de voyage et d'entretien accordés lors de voyages pour la recherche devraient être majorés. Les formulaires de demandes de subventions doivent faire l'objet d'une révision sérieuse. Le CRSH devrait jouer un rôle plus actif en tant que groupe de pression pour la défense des intérêts des professionnels en sciences humaines du Canada. Deux historiens soulignent également le fait que le CRSH devrait penser à accorder des subventions à des canadianistes travaillant à l'extérieur du Canada; sinon, ces chercheurs pourraient bien être obligés d'abandonner leurs études canadiennes, et les bourses d'études canadiennes risqueraient d'être ainsi moins bien connues à l'étranger.

En général, les historiens qui ont répondu au questionnaire sentent que les gouvernements s'opposent de plus en plus aux recherches en sciences humaines ou effectuées à l'extérieur des universités. Les répondants veulent que plus de subventions soient accordées aux chercheurs individuels, qu'ils soient associés à une université ou non, et qu'on appuie davantage le Programme d'Aide à l'édition savante. Ils insistent sur l'importance que le CRSH accorde la priorité aux subventions pour les projets individuels.

Enfin, il est évident que de nombreux historiens ne comprennent pas bien les lignes directrices et les pratiques du CRSH, y compris certains qui ont déjà présenté une demande et reçu une subvention du CRSH.

Même si le taux de réponses au questionnaire s'est avéré quelque peu décevant (environ seulement 12 p. 100 des membres ont répondu), les résultats ont déjà aidé le Conseil et la direction dans leur prise de décisions au sujet des activités de représentation de la Société.

Pour tous commentaires ou questions au sujet des résultats du questionnaire, veuillez communiquer avec Kerry Abel, Département d'histoire, Université Carleton, Ottawa K1S 5B6. Télécopieur: (613) 788-2819.